



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rentrée scolaire : 2024

LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS

**Dossier de candidature au
recrutement de travailleur handicapé par la voie
contractuelle
(décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié)**

Dossier à déposer sur
<https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat>

entre le 04/12 et le 31/01/23

CANDIDATURE POUR : (cocher la case correspondante)

- Enseignant 1^{er} degré public
- Enseignant 2nd degré public
- Enseignant 2nd degré privé
- Conseiller d'orientation
- Conseiller principal d'éducation (CPE)
- Filière ATRF (filière laboratoire)
- Personnel administratif (A,B,C)
- Personnel social
- Personnel de santé

Photo (facultative)

Indiquer la discipline pour les enseignants du 2nd degré ou la catégorie pour les personnels administratifs

1^{ère} demande

2^{ème} demande ou + (année :

Il est demandé à chaque candidat de remplir avec exactitude le présent dossier et de fournir l'ensemble des pièces listées en page 4. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Le présent dossier ne vaut pas engagement définitif et certain – Le recrutement est sur la base des compétences détenues et des postes disponibles au sein de l'académie de Paris

❖ VOTRE IDENTITE

Mme M.- NOM : (de naissance)

(d'usage)Prénoms :.....

Date et lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

N° de Sécurité sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Adresse électronique :

Célibataire Marié(e) Concubinage PACS Divorcé(e) Veuf/veuve

Nombre d'enfants :

Date de disponibilité :

Numéro d'inscription (Pôle emploi / Cap emploi)

Validité du justificatif attestant la qualité de BOE : date début..... date fin :.....

❖ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Titres et diplômes (préparés et / ou obtenus)

Année	Titre ou diplôme	Etablissement	Ville

Concours auxquels vous vous êtes éventuellement présentés

Année	Nature du concours	Résultat

Stages et/ou formations spécifiques

Intitulé	Dates

Expériences professionnelles précédentes

Période	Fonctions occupées	Etablissement, société, administration,....	Lieu

Avez-vous déjà été recruté(e) en qualité d'agent non-titulaire sur les fonctions que vous souhaitez occuper dans l'académie de Paris ou dans une autre académie ?

Au titre de quelle(s) année(s) scolaire(s) ?.....

Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ? OUI NON

Employeur actuel :

Expériences extra professionnelles

Période	Description	Lieu

Compétences professionnelles acquises

Description	Niveau (débutant / maîtrise / en cours d'acquisition)

Compétences en langue et en informatique

Description	Niveau (débutant / maîtrise / en cours d'acquisition)

❖ PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

Documents à mettre au format Pdf. (500 ko maxi) et à déposer sur l'application acloé
<https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat>

- ↳ Dossier de candidature type (ci-dessus)
- ↳ Titre ou diplôme le plus élevé (*Si vos diplômes n'ont pas été obtenus en France vous devez contacter le CIEP pour demander une équivalence*)
- ↳ Lettre de motivation
- ↳ Carte d'identité
- ↳ Notification du handicap (répondant aux conditions décrites ci-dessous) en cours de validité

Il est rappelé que tout recrutement est subordonné :

- A la vérification du bulletin n°2 du casier judiciaire (cette opération est effectuée par les services rectoraux),
- A la validité du justificatif au titre du handicap – Celui-ci devant couvrir toute la période du contrat
- Aux conditions de titres ou diplômes identiques à celles exigées pour le passage des concours externes
- A la vérification de l'aptitude physique aux fonctions postulées par un médecin agréé (organisé par le rectorat avant la prise de poste)

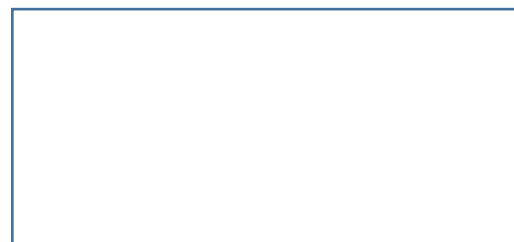
❖ SIGNATURE DU CANDIDAT

Je soussigné(e), (Nom et prénom) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent dossier, ainsi que de l'ensemble des pièces fournies.

Je m'engage, par ailleurs, à prévenir les services rectoraux, dans l'éventualité où j'obtiendrais un autre emploi ou si je souhaite ne plus donner suite à ma demande.

A....., le Signature



❖ RAPPEL DES DISPOSITIONS

Rappel des dispositions du décret n° 95-979 du 25/08/95 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11/01/84 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

Ce mode de recrutement concerne l'ensemble des catégories statutaires (A, B, C)

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

Appartenir aux catégories suivantes de bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnées à l'article L. 5212-13 du code du travail :

- 1) Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées mentionnée à l'article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles
- 2) Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire
- 3) Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain
- 4) Les bénéficiaires mentionnés l'article L 394 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre
- 9) Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n°91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
- 10) Les titulaires de la carte d'invalidité définies à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles
- 11) Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés

Posséder le diplôme ou niveau normalement exigé pour l'accès à l'emploi visé, à défaut, une commission d'équivalence de diplômes statue sur son dossier ;

Satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique ;

Avoir un handicap compatible avec l'emploi postulé, cette compatibilité est appréciée par un médecin agréé par l'administration.

Le contrat est conclu pour une durée équivalente à la durée du stage pour un lauréat de concours (en général un an, deux ans pour les conseillers d'orientation-psychologues).

A l'issue de cette période et après avis d'un jury et de la commission administrative paritaire compétente, l'administration peut :

- titulariser l'agent ;
- renouveler le contrat (pour une seule fois) ;
- licencier l'agent s'il s'avère professionnellement inapte à exercer ses fonctions, celui-ci perçoit alors les allocations d'assurance chômage.

❖ PROCEDURE POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE SUR ACLOE

- 1- Connexion à l'adresse suivante : <https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat>
- 2- Créer votre compte, un e-mail de confirmation vous sera envoyé afin de valider votre adresse mail.
- 3- Dépôt de la candidature en choisissant la catégorie B.O.E. puis la discipline ou la catégorie qui vous concerne.
- 4- Joindre les documents demandés au format pdf (500 ko maximum)

❖ CONTACTS ACADEMIQUES

ce.missionhandicap@ac-paris.fr

Téléphone : 01 44 62 43 58